

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

HABILLEMENT - TECHNIQUES DE COUPE

NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

CODE: 521234U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTERRÉSEAUX

HABILLEMENT - TECHNIQUES DE COUPE

NIVEAU 1

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socioéconomiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette unité de formation, l'étudiant aura acquis les connaissances et les aptitudes suffisantes pour:

- construire une collection de patrons de base, de ligne et de modèle de jupe et de pantalon;
- établir la souche de gradation des différents types étudiés;
- réaliser des plans de coupe;
- découper et marquer.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable de réaliser un vêtement simple et de qualité en exploitant les savoirs et savoir-faire de la technologie, des techniques de coupe, de découpe, d'exécution et de réalisation.

2.2. Titre pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation:

Habillement - techniques de base: «techniques d'exécution». Code 521112U11D1.

3. HORAIRE MINIMAL DE L'UNITÉ DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Habillement - techniques de coupe, niveau 1	CTPP	D	96
3.2. Part d'autonomie		P	24
		Total des périodes	120

NB 1 période comporte 50 minutes.

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

Pour atteindre la seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable:

- d'établir des patrons de base, de ligne, de modèle en tailles standard et individuelle: jupe, pantalon;
- de concevoir le patronage industriel;
- de contrôler le premier modèle;
- de grader des patrons;
- d'assurer le placement des patrons;
- de découper et de marquer le produit.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte en ce qui concerne:

♦ Le matériel et les matériaux:

- du choix judicieux;
- de l'utilisation à bon escient;
- de l'emploi conforme.

♦ Le tracé:

- de la conformité des mesures;
- de la précision de la forme;
- de la netteté dans le tracé;
- du respect des principes de construction;
- de l'adéquation au modèle.

♦ La gradation:

- de l'application correcte des règles de gradation;
- de la précision dans le report des variantes.

♦ La coupe et la découpe:

- de la référence aux critères de qualité et d'économie.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer de l'espace suffisant pour le bon déroulement des apprentissages.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21, courriel ctp.frameries@unicall.be. L'ensemble des 8 dossiers de la section «Traceur - Gradeur - Coupeur» peut être obtenu à la même adresse au prix de 200 francs.

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE RÉGIME 1



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

UNITÉ DE FORMATION

HABILLEMENT - TECHNIQUES DE COUPE

NIVEAU 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

CODE: 521235U21D1

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE INTERRÉSEAUX

HABILLEMENT - TECHNIQUES DE COUPE

NIVEAU 2

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR DE TRANSITION

1. FINALITÉS DE L'UNITÉ DE FORMATION

1.1. Finalités générales

Conformément à l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socioéconomiques et culturels.

1.2. Finalités particulières

À l'issue de cette unité de formation, l'étudiant aura acquis les connaissances et les aptitudes suffisantes pour:

- construire une collection de patrons simples de base, de ligne et de modèle: corsage, manteau, veste et leurs éléments respectifs;
- établir la souche de gradation des différents types étudiés;
- réaliser des plans de coupe;
- découper et marquer.

2. CAPACITÉS PRÉALABLES REQUISES

2.1. Capacités

L'étudiant sera capable:

- de réaliser un patron de modèle en taille standard ou individuelle: jupe, pantalon, en exploitant les savoirs et savoir-faire des notions technologiques, des techniques de tracé, de gradation, de coupe, de découpe;
- d'exécuter et de réaliser des vêtements de types robe-ensemble et manteau selon une méthode rationnelle.

2.2. Titres pouvant en tenir lieu

Attestation de réussite de l'unité de formation:

- Habillement - techniques de coupe: niveau 1. Code 521234U21D1.
- ou
- Habillement - techniques spécifiques: «robe et ensemble». Code 521221U21D1.
- Habillement - techniques spécifiques: «manteau». Code 521222U21D1.

3. HORAIRE MINIMAL DE L'UNITÉ DE FORMATION

3.1. Dénomination du cours	Classement	Code U	Nombre de périodes
Habillement - techniques de coupe: niveau 2	CTPP	D	160
3.2. Part d'autonomie		P	40
		Total des périodes	200

NB 1 période comporte 50 minutes.

4. PROGRAMME

NOTIONS SPÉCIFIQUES	TECHNIQUES DE TRACÉ, DE GRADATION, DE COUPE ET DE DÉCOUPE	TECHNIQUES D'EXÉCUTION	RÉALISATIONS
Être capable d'identifier, sélectionner et utiliser le vocabulaire spécifique à toutes les notions et techniques étudiées.			
<p>Maîtriser l'utilisation du matériel:</p> <ul style="list-style-type: none"> • de coupe; • de découpe: manuel et mécanique; • des supports de traçage. <p>Se conformer à l'évolution du matériel et des matières.</p> <p>Identifier, utiliser des tableaux de mesures normalisées:</p> <ul style="list-style-type: none"> • observation des écarts de tailles; • repérage des plages: <ul style="list-style-type: none"> - petites tailles; - tailles de base; - grandes tailles. <p>Maîtriser, appliquer, exploiter les règles d'équilibre:</p> <ul style="list-style-type: none"> • morphologie; • patron; • esthétique. <p>Appliquer les règles arithmétiques et géométriques relatives:</p> <ul style="list-style-type: none"> • au report des mesures; • au fractionnement des mesures; • aux tracés. <p>Appliquer en toutes occasions les règles:</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'organisation: agencements et délais; • d'hygiène; • de sécurité; • d'ergonomie. 	<p style="text-align: center;">A) LE TRACÉ</p> <p>Établir des patrons de base en tailles standard et individuelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • corsages: sans pinces, avec pinces; • manteaux simples; • vestes simples; • leurs éléments respectifs. <p>Étudier les principaux types de conformation.</p> <p>Établir des patrons de ligne en fonction des tendances.</p> <p>Établir des patrons de modèles simples.</p> <p>Concevoir le patronage industriel.</p> <p style="text-align: center;">B) LA GRADATION</p> <p>Grader les patrons de base et de ligne:</p> <ul style="list-style-type: none"> • notions; • principes. <p>Grader des patrons de modèles simples.</p> <p style="text-align: center;">C) LA COUPE ET LA DÉCOUPE</p> <p>Assurer le placement des patrons.</p> <p>Découper et marquer.</p>	<p>→ Lire et comparer des tableaux de mesures.</p> <p>→ Procéder à la prise de forme et à la mise à plat.</p> <p>→ Prendre les mesures anatomiques.</p> <p>→ Préparer la toile.</p> <p>→ Contrôler la base sur corps.</p> <p>→ Adapter le patron.</p> <p>→ Adapter et développer des patrons de ligne à partir d'une base.</p> <p>→ Choisir la base ou le patron adéquat à l'étude.</p> <p>→ Inscrire le modèle.</p> <p>→ Effectuer son développement complet.</p> <p>→ Monter le prototype.</p> <p>→ Vérifier le bien-être et l'adéquation au modèle.</p> <p>→ Apporter les corrections.</p> <p>→ Ajouter les éléments complémentaires: renforcements, doublures, garnitures.</p> <p>→ Codifier les différentes pièces.</p> <p>→ Déterminer les valeurs de réserve.</p> <p>→ Déterminer et appliquer les variantes.</p> <p>→ Appliquer les règles de gradation.</p> <p>→ Interpréter les règles de gradation.</p> <p>→ Tirer les tailles.</p> <p>→ Calculer les plans de coupe avec la plus grande efficacité possible.</p>	<p>Construire et gérer une collection de patrons simples: de base, de ligne, de modèle:</p> <ul style="list-style-type: none"> • corsage; • manteau; • veste; • et leurs éléments respectifs. <p>Établir une souche de gradation de différents types de patrons.</p> <p>Réaliser un plan de coupe.</p> <p>Découper et marquer les pièces.</p>

5. FIXATION DES CAPACITÉS TERMINALES

Pour atteindre la seuil de réussite, l'étudiant prouvera qu'il est capable:

- d'établir des patrons simples de base, de ligne, de modèle en taille standard et individuelle: corsage, manteau, veste et leurs éléments respectifs;
- de concevoir le patronage industriel;
- de contrôler le premier modèle;
- de grader des patrons;
- d'assurer le placement des patrons;
- de découper et de marquer le produit.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte en ce qui concerne:

◆ Le matériel et les matériaux:

- du choix judicieux;
- de l'utilisation à bon escient;
- de l'emploi conforme.

◆ Le tracé:

- de la conformité des mesures;
- de la précision de la forme;
- de la netteté dans le tracé;
- du respect des principes de construction;
- de l'adéquation au modèle.

◆ La gradation:

- de l'application correcte des règles de gradation;
- de la précision dans le report des variantes.

◆ La coupe et la découpe:

- de la référence aux critères de qualité et d'économie.

6. PROFIL DU CHARGÉ DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant.

7. RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR LA CONSTITUTION DES GROUPES OU LE REGROUPEMENT

Il est souhaitable que chaque étudiant d'un groupe puisse disposer de l'espace suffisant pour le bon déroulement des apprentissages.

Ce dossier peut être obtenu au prix de 50 francs, éventuellement augmenté de frais d'expédition, au Centre technique et pédagogique de l'Enseignement de la Communauté française, route de Bavay, 2B à 7080 Frameries, tél. (065)66 73 22, fax (065)66 14 21, courriel ctp.frameries@unicall.be. L'ensemble des 8 dossiers de la section «Traceur - Gradeur - Coupeur» peut être obtenu à la même adresse au prix de 200 francs.